

# LES DROITS, LES DEVOIRS LES LOIS

La Belgique au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

De 1880 à 1895, la Belgique vit une phase de ralentissement économique, suivie d'une phase de reprise de 1895 à 1914. La première période est source de grande misère. Le rythme et les accidents de travail s'intensifient avec l'arrivée des machines industrielles. La seconde phase est marquée par des progrès en matière d'hygiène (égouts, eau courante, vaccins, etc.), une augmentation des ressources alimentaires, des lois de protection des travailleurs, des écoles, des organismes d'aide, etc. Cependant, la plupart des Belges vivent toujours dans la pauvreté.



*Famille royale, Et. Jean Malvaux, photographie, l'Association Royale Dynastie & Patrimoine Culturel.*

Albert épouse Elisabeth de Bavière en 1900. De cette union, Léopold naît en 1901, Charles-Théodore en 1903 et Marie-José en 1906.

## Qui gouverne ?

Si, dans les premières années de la Belgique, les Libéraux et les Catholiques sont unis, les choses ont changé. L'électorat du Parti catholique est composé majoritairement d'aristocrates et de bourgeois ruraux. Ce parti gouverne de 1884 à 1914, après une trentaine d'années de gouvernement libéral.

En 1885, le Parti ouvrier belge (futur Parti socialiste belge) est officiellement créé. Il rassemble de nombreux syndicats et des coopératives. Entre autres revendications, le P.O.B. réclame une amélioration des conditions de travail, mais aussi le suffrage universel, c'est-à-dire le droit de vote pour tous.



Léopold II est le deuxième roi des Belges de 1865 à 1909 et l'époux de Marie-Henriette de Habsbourg-Lorraine. Le couple aura quatre enfants : Louise, Léopold, Stéphanie et Clémentine. Mais Léopold décède à l'âge de 9 ans ; c'est donc le neveu du Roi qui lui succèdera en 1909, sous le

*Léopold II et sa famille, carte postale, l'Association Royale Dynastie & Patrimoine Culturel.*

*Elections législatives 1912. Comparaison entre la poule bleue, rouge et nationale., lithographie, 1912, Cabinet des Estampes, Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles.*



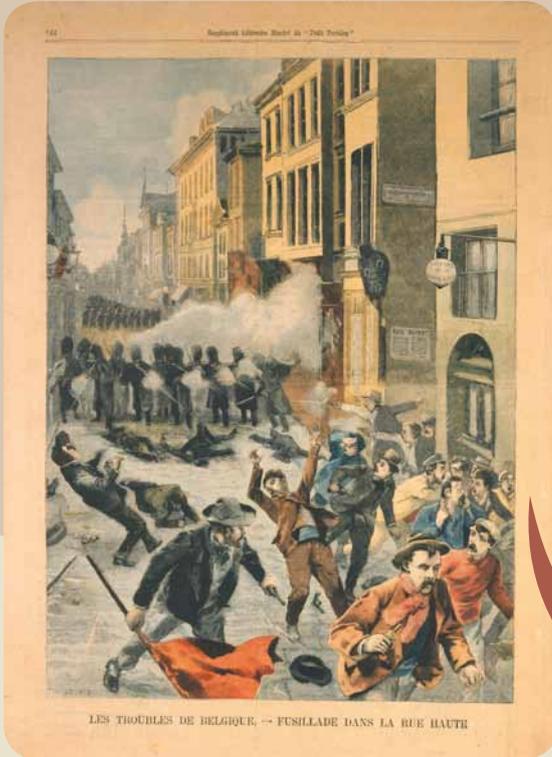
**La poule bleue caquette tout le long du jour, mais ne pond pas.**

**La poule rouge caquette beaucoup, pond parfois, mais mange ses œufs.**

**La poule nationale (catholique) caquette peu, mais pond abondamment, pour le plus grand bien des ouvriers, des agriculteurs, des bourgeois.**

## Le droit de vote

En avril 1893, le P.O.B. appelle à la grève générale pour obtenir le droit de vote ; cette grève fera 13 morts. Mais le projet passe : le suffrage censitaire, réservé à celui qui paye le cens (quota d'impôt), est remplacé par le suffrage universel, mais assorti d'un vote plural. Cela signifie que chaque citoyen masculin de 25 ans minimum (âge de la majorité) dispose d'une voix, mais que certaines catégories d'électeurs (les plus riches, les plus instruits) ont droit à une deuxième, voire, une troisième voix supplémentaire.



Les troubles en Belgique. Fusillade dans la rue Haute, Carrey, zincographie, 1902, Cabinet des Estampes, Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles.

Bien que difficile à mener, la grève constitue un moyen de pression pour les travailleurs : jusqu'à l'organisation des syndicats, pas de travail signifie pas de pain. En 1886, la misère est trop forte ; des émeutes éclatent. Les classes dirigeantes envoient des troupes. Le bilan est lourd : 24 morts, plusieurs blessés et de nombreuses arrestations. Par la suite, une vaste enquête est lancée sur les conditions de vie et de travail ; quelques lois de protection des travailleurs sont votées.



Un soir de grève, Eugène Laermans, huile sur toile, 1893, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles/photo: J.Geleys/Ro scan.

L'obtention du suffrage universel a été un combat long et violent.

## La guerre scolaire (1879-1884)

Si l'école n'est pas encore obligatoire, elle est de plus en plus fréquentée. Les partis au pouvoir savent que, par l'enseignement, ils peuvent communiquer leurs valeurs et leurs idées. Libéraux et Catholiques se mènent dès lors une véritable guerre sur divers sujets : pouvoirs organisateurs, place du cours de religion, formation des enseignants, subventionnement des écoles, etc. De cette époque datent les deux réseaux d'enseignement qui existent encore en Belgique aujourd'hui.



La Patrouille, page de titre du dimanche 31 août 1884, papier, Imprimés contemporains, Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles.

Si, dès 1885, l'obligation scolaire est réclamée par les Socialistes et quelques autres, elle ne sera votée qu'en 1914 : l'instruction est dès lors obligatoire et gratuite pour les enfants de 6 à 14 ans.

Cette caricature anticatholique montre trois ministres libéraux défendant l'école communale en mettant en fuite les catholiques.



Le Tirailleur, page de titre du dimanche 2 mars 1881, papier, Imprimés contemporains, Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles.

Cette caricature antilibérale montre deux ministres libéraux représentés en gendarmes forçant des enfants à se rendre à l'école communale.



Tous les Belges sont égaux devant la loi. L'enseignement, nos finances, les élections de 1906, lithographie, 1906, Cabinet des Estampes, Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles.

## Quelques lois importantes

- 1889** : Interdiction du travail de nuit pour les enfants de 12 à 21 ans  
Repos d'accouchement de 4 semaines non payé
- 1898** : Reconnaissance de deux langues nationales en Belgique
- 1900** : Introduction des pensions de vieillesse  
Permission pour les femmes de percevoir leur salaire
- 1903** : Obligation du patronat d'intervenir dans les dommages des accidents de travail
- 1905** : Rétablissement du dimanche comme jour de congé
- 1912** : Reconnaissance du délit de privation de nourriture et de soins aux enfants



*Le drapeau wallon.*

Si l'on parle deux langues en Belgique, seul le français est officiellement reconnu. Un mouvement flamand défend la population néerlandophone, très pauvre, en obtenant par exemple quelques égalités linguistiques : emploi du néerlandais dans la justice, dans les administrations, dans l'enseignement, traduction de la Constitution, etc. Face à ces revendications, des intellectuels wallons s'unissent et créent l'Assemblée wallonne, laquelle choisit, en 1913, un drapeau avec un coq hardi rouge sur fond jaune.